



Vivre Lans, **Bilan 2014-2019**

*6 années au service des Lantiers,
de Lans et du Territoire*

Avec l'équipe conduite par Michael Kraemer



ÉDITO



Les six années du mandat que vous nous avez confié s'achèvent. À quelques mois de sa fin, il est important que nous vous rendions compte des actions réalisées.

Nous avons cherché à suivre la trame de notre programme en faisant preuve de pragmatisme et d'opportunisme dans la co-construction des projets et dans la **recherche constante de subventions**. Nous avons toujours recherché le bon partenaire institutionnel, que ce soit l'État, la Région ou le Département mais aussi le bon partenaire financier **en renégociant à la baisse les anciens prêts**. Nous avons rendu de la visibilité et de la crédibilité à notre commune jusqu'aux plus hautes instances européennes.

Les spécificités de notre commune sont nos forces mais aussi nos faiblesses. Bien faire comprendre les enjeux des communes rurales de montagne est d'autant plus important lorsque l'on doit justifier la pertinence d'une subvention. **Lans-en-Vercors est redevenue une commune ouverte à la concertation et une commune citée en exemple**. Notre force a été de pouvoir être un interlocuteur sur de nombreux sujets nationaux.

Être maire, ce n'est pas seulement présider un conseil municipal, c'est aussi être capable de se faire entendre lors des décisions locales, départementales, régionales, nationales ou internationales qui impactent directement notre village. Il est cependant important de garder à l'esprit que **Lans-en-Vercors doit rester une commune à vivre** et non pas seulement à dormir ou être un terrain de jeu pour citadins ou vacanciers. Cette conciliation est parfois difficile.

Les charges supplémentaires que la commune a du supporter n'ont pas permis de réaliser entièrement le programme de réfection et de mise en sécurité des voiries que nous avions prévu.

Nous avons effectué des **démarches avec des commissions ouvertes** pour le scolaire, des points d'étape avec des associations environnementales pour la création de la retenue collinaire qui nous ont permis de modifier le projet et créé des régies avec des conseils d'administration où siègent élus et habitants de Lans pour le Cairn et les Remontées mécaniques.

Nous avons aussi fait le choix de créer un **journal communal trimestriel** donnant la part belle à nos associations, à ceux qui plus généralement font vivre la commune mais aussi pour la première fois à Lans, une tribune pour l'opposition municipale.

La modernisation des infrastructures, les manifestations, la diversité sociale et commerciale, mais aussi la protection et la préservation de notre environnement, ont contribué à rendre notre **commune plus attractive pour les touristes et pour les habitants**.

Nos paysages agricoles et forestiers, nos hameaux dispersés nous permettent de vivre dans un cadre d'une qualité exceptionnelle.

En tant que Vice-président délégué à la politique enfance jeunesse, j'ai pu impulser au sein de la CCMV l'intégration des animateurs communaux à l'intercommunalité. Ceci a permis de développer des offres Activ'ado au profit de l'ensemble des jeunes de notre territoire, **le premier Projet Éducatif De Territoire de l'Isère** et la structuration de l'accueil de nos enfants dans le cadre du plan Mercredi. Tout cela permet à nos adolescents de s'ouvrir sur les autres communes en profitant des spécificités de chacune.

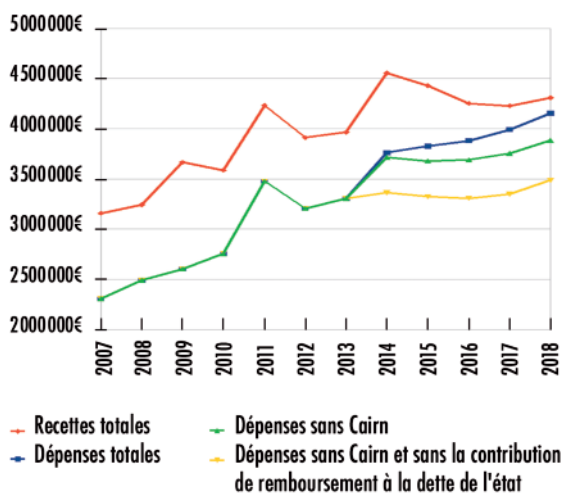
Nous vous remercions pour votre soutien et votre participation constructive pour le bien de tous. Il reste cependant beaucoup à faire, espérons que les actions engagées serviront de tremplin pour **continuer à promouvoir notre commune et assurer à ses habitants de vivre pleinement sa diversité rurale, culturelle et sportive**.

Michael Kraemer

DES FINANCES MAÎTRISÉES, UNE GESTION RAISONNABLE

La baisse des dotations combinée à une augmentation des prélèvements de l'État et une volonté de ne pas augmenter les impôts ont fortement contraint les budgets communaux. La recherche de financements extérieurs et le phasage des investissements ont permis une gestion saine.

Évolution des dépenses et des recettes



- maîtrise des dépenses
- pas de hausse des taux d'imposition communaux
- pas d'investissements lourds sans un minimum de 40 % de subventions
- investissements ciblés pour ne pas augmenter les charges de fonctionnement
- modification du phasage des travaux sur des plans pluriannuels
- limitation du recours à l'emprunt : principalement pour faire la jonction entre les dates de paiement des factures et les dates de versement des subventions, parfois jusqu'à 3 ans
- renégociation des anciens prêts pour baisser les annuités
- baisse des dotations de l'État (sur la période 2014-2018 : 650 000 €)
- des charges supplémentaires : nouveaux prélèvements de l'État : Fonds National de

Garantie Individuelle des Ressources : 320 000 €/an et Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales : 75 000 €/an

■ subvention d'équilibre pour la Régie du Cairn : de 150 000 € en 2015 à 242 000 € en 2019.

Le Cairn a un budget indépendant géré par un conseil d'administration et perçoit une subvention communale conséquente pour combler son déficit de fonctionnement. Les remontées mécaniques ont aussi un budget indépendant mais ne perçoivent pas de subvention municipale.

POUR UN TERRITOIRE ATTRACTIF

Le tourisme n'est plus seulement l'affaire de Lans-en-Vercors mais relève aussi d'une politique intercommunale. Nous nous sommes attachés à développer une offre 4 saisons à travers des actions ciblées s'appuyant sur le sport, la culture, le patrimoine, l'environnement, et des réalisations centrées sur la famille. Elles profitent grandement à notre économie touristique et permettent d'offrir des animations de qualité à nos habitants :

- création du *Vertige des Cimes*
- création du *Lac de Combe Oursière* et de son espace ludique
- classement en Espace Naturel Sensible du plateau des Ramées
- mise en place d'une politique touristique axée sur la jeunesse complémentaire aux offres touristiques du territoire
- renouvellement total du *Festival du Film pour Enfants* devenu aujourd'hui le *Festival Jeunes Bobines*
- création de 2 parcours permanents d'orientation pour enfants et adultes mettant en lumière notre patrimoine
- Lancement d'un skate park type « bowl », équipement complémentaire des infrastructures présentes sur le plateau
- soutien actif des associations et de leurs nombreux bénévoles qui contribuent au développement de la commune et à son rayonnement.

GRANDIR À LANS-EN-VERCORS

L'enfance, la jeunesse : une priorité de notre mandat. Les jeunes sont une force pour notre territoire, notre projet a été de les accompagner, de leur donner des outils pour se réaliser et construire leur monde de demain. Nous avons développé une politique soucieuse de proposer plus d'égalité et de cohérence en optant pour une démarche partenariale associant les acteurs éducatifs, associatifs et institutionnels :

- continuité et cohérence avec la politique Enfance Jeunesse de la CCMV

- Projet Éducatif De Territoire Intercommunal (PEDTI) et *Plan Mercredi* élaborés avec l'ensemble des acteurs (Caisse d'Allocations Familiales, Direction Départementale de la Cohésion Sociale, communes, CCMV...)

- valorisation du travail des animateurs par des formations et titularisations de personnel afin d'accompagner la montée en puissance de *la Passerelle* (accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire)

- animation et enrichissement d'un comité consultatif de coordination scolaire et périscolaire (composé d'élus, parents d'élèves, techniciens des collectivités et de l'éducation nationale, de la CAF et de la DDCE) pour un travail concerté et réfléchi sur des sujets engageants tels que la restauration et les rythmes scolaires

- organisation de temps forts tels que *les forums de l'enfance* et « *djeuns do it* », la conférence de Claire Leconte sur la chronobiologie de l'enfant

- transmission et partage avec la participation de nos jeunes à des activités intergénérationnelles : décoration des tables du repas des aînés du CCAS, distribution des colis de Noël ou encore la participation aux commémorations

- soutien aux projets favorisant l'ouverture, le bien-être, l'épanouissement de l'enfant à travers les pratiques sportives et culturelles à l'école (voyages scolaires, spectacles au Cairn, augmentation du nombre de séances de piscine...), comme à la Passerelle (séjours, activités périscolaires...)

- mise en place du Conseil municipal jeunes avec gestion directe du budget sur les actions qui lui sont transférées depuis le conseil municipal adulte (éclairage de Noël, radars pédagogiques, nom des écoles...).

BIEN VIEILLIR À LANS-EN-VERCORS

Une volonté forte de mettre en place des relations intergénérationnelles basées sur le bénévolat, la transmission des savoirs, le partage de temps forts.

- soutien à la participation des seniors à la vie locale, engagés sur de nombreuses animations

- soutien de la commune pour le projet d'une résidence de type EHPAD (résidence autonome) en collaboration avec le département.

- la commune de Lans a soutenu le projet d'aide aux aidants Parent'Aïse en mettant un lieu d'accueil à disposition.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU LIEN ET DE LA SOLIDARITÉ

Notre volonté a été de rendre plus efficace l'aide communale à la personne et de favoriser le maintien de la mixité sociale. Le CCAS est devenu au-delà de ses missions obligatoires un véritable lieu d'échange, de partage et de soutien.

- travail collaboratif avec les bénévoles pour faire connaître les missions et aider les personnes en difficulté à ne pas avoir peur de solliciter le CCAS

- mise en place d'une aide alimentaire, en lien avec des partenaires locaux, en lieu et place d'une aide financière simple
- distribution des colis par une équipe de bénévoles qui se veut aussi un moment d'échange avec les bénéficiaires
- adhésion à la Croix Rouge pour les aides
- adhésion et soutien à la Banque Alimentaire de l'Isère
- soutien à l'association *Cuisine Solidaire* qui prépare les repas
- mise en place d'une mutuelle communale négociée pour les personnes n'en possédant pas
- soutien aux projets « *aide aux aidants* »
- participation active auprès des équipes pour le projet de création de la maison de l'autonomie sur le territoire (type EHPAD), car bien vieillir à Lans-en-Vercors est une priorité
- création du guichet unique pour les demandes d'accès aux logements sociaux
- organisation de sorties culturelles avec les bénéficiaires.

LE CAIRN, « FER DE LANS » DE LA CULTURE

Rapidement, le Cairn a su s'imposer comme atout majeur de la culture sur le plateau du Vercors. Le travail fourni a obtenu une reconnaissance importante en intégrant dès sa 3^e année de fonctionnement le réseau transnational « Le Chainon », lui offrant une **visibilité nationale** :

- mise en place d'ateliers participatifs pour définir le nom et le mode de gestion du bâtiment
- mise en place d'une politique culturelle axée sur la jeunesse en cohérence avec l'offre du territoire et l'offre touristique, accessible à tous
- instauration d'un conseil d'administration autonome composé d'élus et de représentants des associations
- modification du statut de la salle polyvalente pour devenir une salle de spectacle grâce à des investissements ciblés

- création d'une équipe dédiée avec une directrice, une graphiste et une médiatrice culturelle
- programmation culturelle éclectique (théâtre, concerts de musiques diverses, comédies musicales) avec des têtes d'affiche nationales
- actions auprès des scolaires pour une ouverture culturelle de nos enfants
- mise en place d'une grille tarifaire étudiée pour permettre à tous l'accès à la culture
- travail collaboratif avec la médiathèque, l'Office de Tourisme et les associations pour proposer des offres thématiques cohérentes
- engagement d'une procédure judiciaire pour les malfaçons du bâtiment.



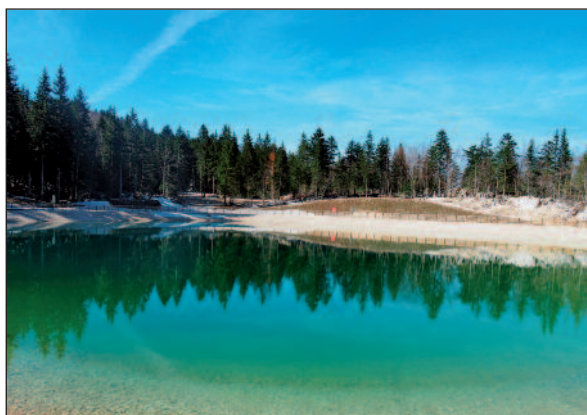
LES MONTAGNES DE LANS : UNE STATION DYNAMIQUE ET FAMILIALE

La Régie des remontées mécaniques reste un point fort de notre économie, avec 200 emplois directs et indirects, 90 % des saisonniers habitant à l'année sur notre commune et le reste sur les communes limitrophes. Elle est un employeur majeur de notre territoire. **Les investissements ont été optimisés pour garantir l'emploi tout en amorçant la transition** vers une offre plus orientée 4 saisons, avec le *Vertige des Cimes* ou encore la *Retenue collinaire* avec sa zone ludique s'intégrant dans l'offre touristique estivale :

- réorganisation complète de sa structure pour changer un régime juridique qui n'existait plus depuis 1994

6 – VIVRE LANS – BILAN 2014-2019

- création en cours d'un conseil d'administration composé d'élus et de personnes qualifiées habitant la commune
- création d'un réseau de neige de culture sur le domaine débutant qui est le cœur de notre clientèle
- mise en place d'un forfait mains libres pour optimiser la présence sur les pistes et mieux organiser les parkings
- réorganisation complète de la grille tarifaire
- création de partenariats avec Villard de Lans, Gresse en Vercors, Vaujany en plus de celui déjà existant avec Autrans-Méaudre en Vercors
- réorganisation budgétaire.



LANS CONNUE ET RECONNUE : POUR VOIR PLUS LOIN

L'ouverture aux autres, le renforcement des liens, nous animent. Les nouveaux échanges avec Trévou-Tréguignec donnent à nos enfants une ouverture sur une commune des Côtes d'Armor présentant les mêmes caractéristiques que notre commune montagnarde.

L'ouverture sur l'Europe avec le *Global Food Forum*, réunion qui s'est tenue à Lans-en-Vercors, est au cœur des discussions de la nouvelle politique agricole commune. Les décideurs européens ont pu prendre conscience de nos difficultés réelles. Enfin, le renforcement du lien armée-nation n'a jamais été aussi essentiel :

- maintien du jumelage avec Saint Donat

- nouveau jumelage avec Trévou-Tréguignec en lien avec le comité de jumelage
- nouveau jumelage avec la 5^e compagnie du 7^e Bataillon de Chasseurs Alpains
- organisation d'un forum européen avec l'ensemble des acteurs de l'agriculture européenne et la venue pour la première fois dans le Vercors d'un commissaire européen.

LA CCMV : UNE RÉALITÉ DANS LE QUOTIDIEN DES LANTIERIS

Les transferts de compétences ne sont pas synonymes d'économies pour la commune à court et moyen termes. En effet, lorsqu'une compétence est transférée, son financement est aussi transféré. La commune verse chaque année à la Communauté de communes les sommes nécessaires pour exercer cette compétence, contrairement à l'État qui, lorsqu'il transfère une compétence à la Communauté de communes, ne transfère pas son financement, ce qui crée des charges supplémentaires au niveau local. Un chiffre est significatif, la CCMV possède pour 40 millions d'euros de bâtiments (écosite du Vercors, télespace...) :

- transfert de la compétence *Petite enfance*
- transfert de la compétence *Économie* (ZA...) et des taxes associées
- transfert de la compétence *Élaboration des documents d'urbanisme et d'instruction des permis*
- mutualisation de l'outil informatique
- groupement de commandes sur la téléphonie, les photocopieurs, les carburants...

VERS UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE INDISPENSABLE POUR NOTRE AVENIR

L'environnement se construit dans la concertation en comprenant les attentes et les besoins de chacun et non pas dans le dogmatisme. Nous sommes bien conscients des enjeux environnementaux au quotidien, le bon sens et le pragmatisme doivent primer :

- élaboration d'un plan de rénovation du matériel roulant des Services Techniques, pour une baisse de consommation de carburant et d'émission de particules
- achat de nouvelles saleuses performantes afin de limiter la quantité de sel déversée sur nos voies communales
- création d'un rucher partagé qui débouche sur un essaimage de ruches sur notre commune qui améliorent la pollinisation et donc la biodiversité de nos paysages
- suppression de l'usage des pesticides
- validation du refuge LPO développé par l'école maternelle
- mise en place de campagnes de fauchage raisonné
- extinction des éclairages publics pour la chronobiologie de l'homme et des animaux et réduire la pollution lumineuse
- installation d'une borne de rechargement pour véhicules électriques
- enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications
- remplacement progressif des candélabres par un éclairage adapté et basse consommation
- création d'un Espace Naturel Sensible sur le plateau des Ramées
- mise en place d'un programme de remplacement des anciennes conduites d'eau potable pour réduire les fuites
- accélération du programme de développement du réseau d'assainissement collectif
- réalisation d'une alimentation en eau pour les animaux se trouvant sur les alpages
- baisse de la consommation de papier à la mairie en dématérialisant la comptabilité, les marchés publics et les échanges entre services
- mise en place d'un agenda partagé pour éviter les envois de convocations papier.

POUR UN URBANISME MAÎTRISÉ ET COHÉRENT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Le PLUIh a été pensé de manière à ce que le **développement de notre territoire reste cohérent** tout en préservant sa qualité de vie

afin que chacun puisse y vivre, y travailler, y séjourner dans les meilleures conditions :

- mise en place du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal avec le volet habitat
- limitation de la population à 15 000 personnes à l'horizon 2030 dans le périmètre de la communauté de communes
- augmentation des surfaces agricoles
- travail sur le volet habitat avec une priorité sur les logements sociaux, saisonniers, primo-accédants et sur la rénovation
- réglementation sur les boisements pour une meilleure répartition entre forêt, agriculture et espaces naturels.

SÉCURISATION ET ADAPTATION DES CHEMINEMENTS

On ne peut pas parler de **déplacements doux** sans organiser au préalable des cheminements piétons et vélo, fortement contraints par la route départementale très fréquentée traversant Lans, et en délocalisant toujours plus loin les services et les commerces pour répondre aux besoins quotidiens :

- refonte du parking Saint Donat, pour offrir du stationnement aux commerçants du centre-bourg, aux usagers du Cairn et aux écoles...
- réorganisation des cheminements piétons autour du centre bourg/Cairn (fin des travaux 2020) avec des espaces piétons prioritaires
- création d'une zone bleue pour favoriser l'accès aux commerces du centre-bourg plutôt que le stationnement à la journée
- acquisition de 4 radars pédagogiques
- achat de parcelles de terrain pour organiser les déplacements piétonniers.

BILAN 2014 – 2019 EN QUELQUES CHIFFRES ET EN IMAGES

